

**Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas**

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte le point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 18 décembre 2017**, à **19h30'**, en l'Hôtel communal de **SAINT-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général f.f,



Par le Collège,



**Ordre du Jour**

Le Bourgmestre,  
Le 1<sup>er</sup> Eschme



Ajout d'un point supplémentaire à la demande de Mme DECOSTER, Groupe ECOLO

PT 15 bis DIVERS – Procédures de crises en cas de catastrophe.